



**Onglet : « Je saisis une licence arbitre »**

**Partie : « Changement de club »**

### **Comment effectuer un changement de club en tant qu'arbitre ?**

⇒ **Particularité sur la demande de licence :**

Il ne pourra en outre couvrir ce nouveau club que si ce changement de club est motivé par un des motifs figurant à l'article 33.c) du présent Statut. 3.

Il doit en outre obligatoirement préciser dans **sa demande les raisons ayant motivé sa décision**. Le club quitté a quatre jours francs pour expliciter son refus éventuel par Footclubs. La partie « Motif de changement de club » doit obligatoirement être renseignée. (= Voir image ci-dessous)

**Cette partie est obligatoire**

**DERNIER CLUB QUITTÉ**

Saison : ..... - ..... Nom du club : .....

Fédération étrangère le cas échéant : .....

Motif de changement de club : .....